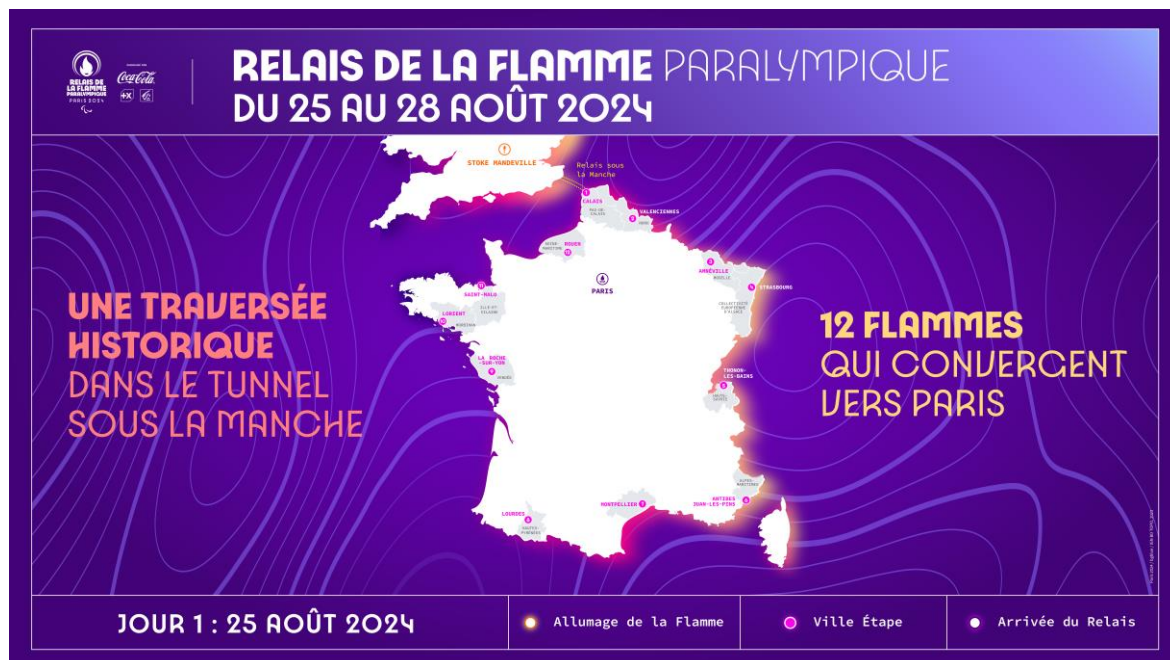


La ville de Lourdes accueillera le relais de la Flamme Paralympique le 25 août 2024



Le comité Paris 2024 a dévoilé, en lien avec le Département, les étapes du relais de la Flamme Paralympique organisé du 25 au 28 août.

Alors que la Flamme des Jeux Olympiques s'éteindra lors de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques, la Flamme des Jeux Paralympiques s'allumera à Stoke Mandeville, (Royaume-Uni) berceau historique du sport paralympique, pour lancer le premier Relais de la Flamme Paralympique en France.

La ville de Lourdes a été retenue pour accueillir l'un des 12 relais simultanés qui convergeront ensuite vers Paris. Le 25 août 2024, un parcours sous forme de boucle d'environ 2 km sera aménagé dans le centre-ville. Une vingtaine de relayeurs seront sélectionnés pour se transmettre la Flamme. Des animations seront également organisées tout au long de la journée. Le Relais de la Flamme Paralympique mettra ainsi en lumière les territoires engagés dans la promotion de l'inclusion dans le sport et dans la sensibilisation au handicap.

Pour en savoir plus sur le Relais de la Flamme : <https://www.paris2024.org/fr>

Contact Média Paris 2024 : medias.relaisdelaflamme@paris2024.org

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesse@ha-py.fr